

Paris, le jeudi 7 avril 2016

CONCERTATION CITOYENNE SUR LA VACCINATION

INSTALLATION DU COMITÉ D'ORIENTATION SOUS LA PRÉSIDENTE DU PROFESSEUR ALAIN FISCHER

Le 12 janvier 2016, Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé, a présenté un plan d'action pour la rénovation de la politique vaccinale. Dans ce contexte, la création d'un comité d'orientation indépendant a pour objectif de restaurer la confiance des Français dans la vaccination. Ce comité est présidé par le Professeur Alain FISCHER, médecin, professeur d'immunologie pédiatrique, directeur de l'Institut hospitalo-universitaire *Imagine* et titulaire de la chaire Médecine expérimentale au *Collège de France*.

La stratégie choisie est celle d'une concertation citoyenne. Elle permet d'ouvrir le débat à tous les publics et d'associer chaque participant à la prise de décision. Cette initiative se déroulera de façon transparente. Les échanges seront filmés et accessibles à tous.

Le comité d'orientation assure le pilotage de toutes les étapes de la concertation. Sa composition s'équilibre en trois groupes représentant la société civile, le monde de la recherche en sciences humaines et les professionnels de santé. Un groupe d'expertise, dont les membres seront notamment issus des spécialistes de la vaccination du *Haut conseil de la santé publique (HCSP)*, pourra être mobilisé à la demande du comité d'orientation. Un déontologue accompagnera la concertation, avec pour fonction de garantir la transparence et le respect bonnes pratiques tout au long du processus.

A l'été 2016, des jurys de citoyens et de professionnels de santé, représentatifs des différentes professions et composantes de la société, seront tirés au sort. Ils pourront questionner les acteurs de leur choix, débattre puis émettre des propositions dans un avis qui sera remis au comité d'orientation. Le comité d'orientation fera la synthèse des résultats des enquêtes d'opinions, des propositions des jurys ainsi que des contributions reçues via une plateforme web dédiée à la concertation.

A l'automne 2016, le comité d'orientation organisera une journée publique d'échanges et de mise en débat des avis des jurys, avant de rédiger ses conclusions. Il remettra fin 2016 à la ministre une série de propositions permettant de contribuer à la rénovation de la politique vaccinale en France.

Contact : info@concertation-vaccination.fr